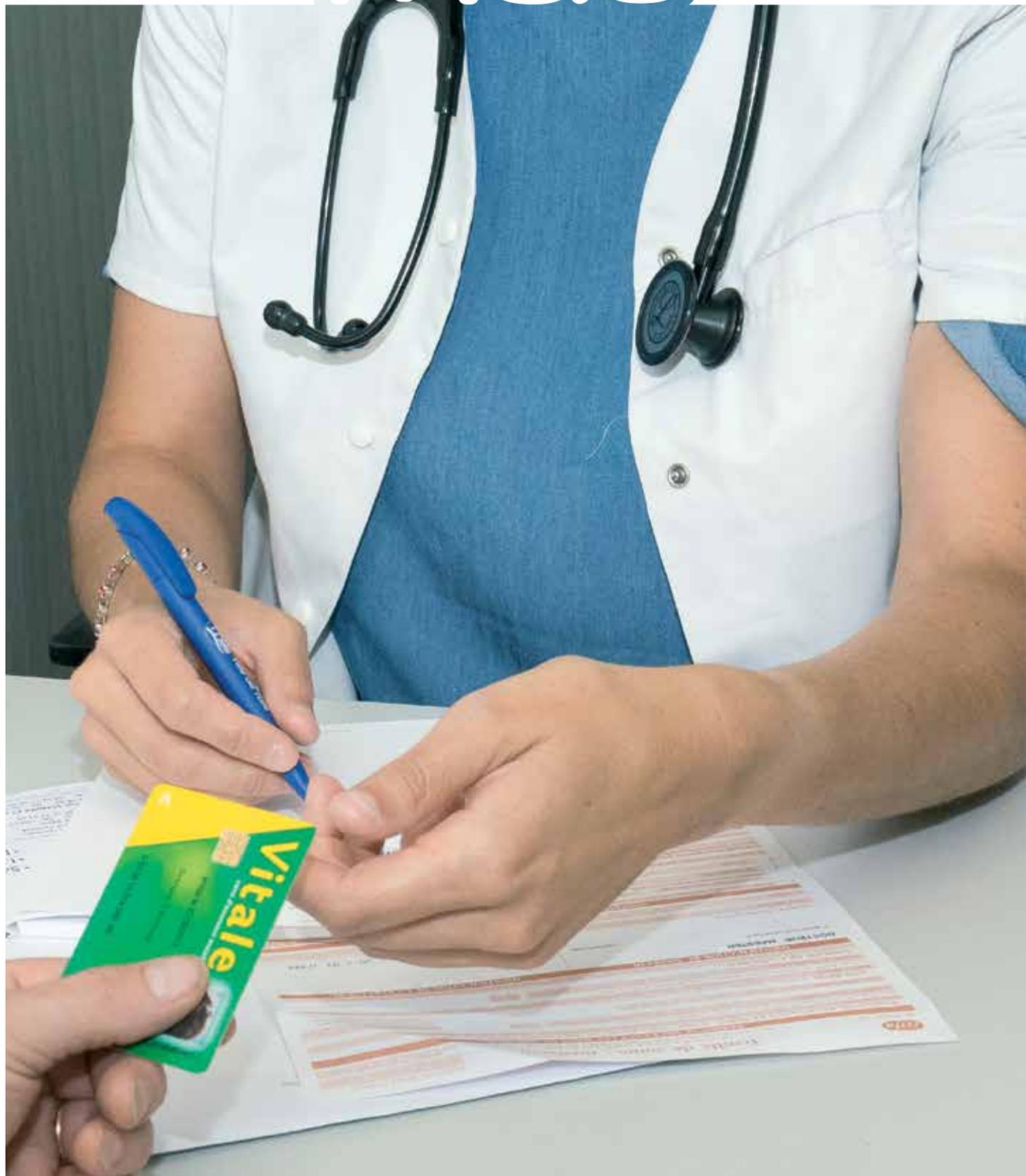


TULLE mag #145

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE DE TULLE · N° 145 · JANVIER 2020 · WWW.AGGLO-TULLE.FR



CENTRE DE SANTÉ : PRIORITÉ AUX SOINS



2



2



0



0

B O N N E A N N É E

JEUNES ENTREPRISES**CONCOURS GRAINES DE BOSS À TULLE**

Le programme national Action Cœur de Ville et le concours Graines de Boss se sont associés pour créer le prix « Graines de boss Action Cœur de Ville ».

Tulle, bénéficiant du dispositif, souhaite que les entrepreneurs du territoire tentent leur chance pour la finale nationale à Paris en juin prochain. C'est un véritable tremplin pour les jeunes talents du territoire qui seront accompagnés par des cadres dirigeants, des investisseurs et pourront bénéficier des avantages du concours : notoriété, réseau, financement facilité et contrats. Le concours est ouvert à toutes les entreprises de moins de cinq ans et aux porteurs de projet de tous secteurs.



Inscription sur la plateforme

www.grainesdeboss.com/action-coeur-de-ville

POPULATION**Recensement 2020**

Du 16 janvier au 22 février, des agents vont effectuer une nouvelle campagne de recensement dans la commune.

Cinq personnes ont été recrutées par la mairie afin d'effectuer cette mission de recueil des informations. Ils se rendront dans différents foyers tirés au sort afin de remplir les formulaires de renseignements permettant d'affiner les données de la ville (âge, profession, logement...). Cette démarche est obligatoire car elle permet à l'Etat de définir sa participation au budget de la commune, le nombre d'élus, de pharmacies, etc. Pour ceux qui le souhaitent, le recensement peut se faire directement en ligne grâce aux codes d'accès fournis par l'agent recenseur lors de son passage.



www.le-recensement-et-moi.fr

HOMMAGE**Disparition de Georges Mouly**

L'ancien maire de Tulle (1971 à 1977) est décédé samedi 7 décembre à l'âge de 88 ans. Les élus saluent la mémoire d'un homme de terrain qui aura largement fait rayonner notre département au plan national.



Professeur de formation et membre du parti Radical, Georges Mouly a été maire de Tulle puis Conseiller municipal de 1977 à 1989. Il a également été élu Conseiller général du canton de Tulle Sud de 1976 à 1982 puis de Tulle Campagne Sud de 1982 à 2008. Son nom est également largement connu au plan national pour ses trois mandats successifs de sénateur de la Corrèze de 1980 à 2008. Des projets qui ont durablement marqué notre ville ont vu le jour sous sa mandature. C'est le cas du foyer-logement place Jean-Tavé, aujourd'hui, Résidence de Nacre, de l'ancien Centre 19000, aujourd'hui Maison de la solidarité et de la passerelle qui relie le Centre 19000 à la cité administrative. Il a également été à l'origine de la création des HLM de la Chataigneraie dont il reste aujourd'hui deux bâtiments.

En raison des élections municipales des 15 et 22 mars prochains, et en application de l'article 52-1 du Code électoral relatif aux règles de communication en période préélectorale, le maire de Tulle a décidé de suspendre la publication de son éditorial pour les Tulle mag de janvier et février 2020.

Afin de préserver la neutralité de l'information tulliste en cette période électorale, il n'y aura pas de Tulle mag au mois de mars.

SOCIAL

Un chantier pour s'insérer

Depuis plus d'un an, sept personnes travaillent au sein d'un chantier d'insertion mis en place par la Ville et le CCAS.

Ces agents participent à l'entretien des bureaux de l'Hôtel de Ville et sur d'autres sites de la collectivité. Ce sont des hommes et des femmes souvent éloignés de l'emploi ou multipliant les contrats précaires qui apprennent ici un métier. « Il s'agit avant tout d'une étape dans un parcours professionnel, souligne Laurence Gout, l'accompagnatrice socio-professionnelle du CCAS. Nous leur apprenons le savoir-être, le savoir-faire et surtout des techniques professionnelles pour les aider vers un retour à l'emploi. Nous avons plus de douze ans d'expériences dans ce domaine avec de précédents chantiers et c'est une mission qui nous tient à cœur ! Celui-ci, nous avons voulu le rendre plus accessible aux femmes, c'est pourquoi nous nous sommes associés à l'équipe du service patrimoine ».

Aline Cerou, diplômée d'un bac pro Hygiène et Environnement et d'une solide expérience dans le domaine du nettoyage supervise le groupe. Elle insiste sur la motivation et l'engagement des agents : « ils donnent le meilleur et je remarque qu'ils ont, depuis leur arrivée, gagné en autonomie, ils connaissent tous les aspects du métier, car le ménage c'est un métier ». Une fois par mois, les personnes sont reçues en entretien individuel au CCAS afin de faire le point sur leur situation. Des périodes de mises en situation en milieu professionnel peuvent leur être proposées. L'objectif étant de trouver des solutions pérennes à l'issue du chantier (CDD 6 mois renouvelable 3 fois).

HABITAT

La mairie étend sa prime énergie

La Ville offre un coup de pouce financier aux propriétaires occupants et aux bailleurs pour le financement de travaux d'amélioration de la performance énergétique de leurs logements.



Cette aide, mise en place par la Ville en 2015, permettait déjà à des particuliers achetant un bien immobilier sur Tulle (résidence principale), de bénéficier d'une aide pour réaliser des travaux énergétiques. Ce dispositif est désormais étendu aux propriétaires bailleurs pour leurs travaux de rénovation énergétique afin d'améliorer le confort des locataires. Ces transformations doivent être réalisées dans l'année suivant l'achat du/des logement(s). Le montant de l'aide est de 20 % de la dépense TTC éligible, plafonnée à 1 000€ par logement. Si les travaux portent sur plusieurs appartements dans un même immeuble, la dépense est plafonnée à 2 500 € TTC par propriétaire et par immeuble. Ces travaux concernent la pose d'isolant extérieur ou intérieur, le changement des menuiseries, la rénovation des systèmes de chauffage et doivent être réalisés par des professionnels.

 Plus d'infos au service Urbanisme 10 rue Félix-Vidalin, 05 55 21 77 06

Ça s'est passé à Tulle

GRAND PROJET

Cité de l'accordéon et des patrimoines, Acte 2

Il y a maintenant un an, le projet de Musée était officialisé avec l'achat de l'ancienne Banque de France et le lancement du projet scientifique et culturel. Ce dernier, qui pose les grandes orientations de ce nouvel équipement muséal, est désormais validé par le Ministère de la Culture.

Depuis, l'équipe du Pôle Musées planche sur les trois parcours définis dans le projet : armes, accordéon et dentelle. Trois savoir-faire tullistes qui prendront place dans les locaux de l'ex-Banque de France, place Maschat. L'agence Terreneuve et le cabinet Expositif, en charge du projet architectural et muséographique (réalisation de la Cité internationale de la tapisserie d'Aubusson ou encore le Lycée Jean-Mermoz de Dakar), ont travaillé en respectant le cachet du bâtiment actuel construit en 1876. Une scénographie particulière, en adéquation avec le lieu et les œuvres, sera développée pour chaque parcours : le rez-de-chaussée sera consacré aux accordéons, le premier étage à la dentelle et le deuxième aux armes. Deux extensions du bâtiment sont également prévues : une à l'arrière où sera créé un auditorium (134 places) et une autre sur le côté droit pour la cage d'ascenseur.

La future « Cité de l'accordéon et des patrimoines de Tulle » combinera donc des activités patrimoniales avec des espaces muséographiques (parcours permanents et espace d'exposition temporaire) et des activités culturelles dans l'auditorium et la salle pédagogique. Une programmation d'animations et d'évènements sera



● 850 m² de surface seront dédiés aux expositions temporaires et permanentes sur les 1300 que compte le bâtiment.

établie afin de faire vivre le musée et surtout de faire rayonner le site culturel.

Un lieu vivant et accessible à tous, où la richesse des fonds documentaires sera présentée tout au long de la visite (sous forme de musique, films, images et témoignages). Cette ressource sera également consultable sur place grâce à des postes d'écoute, de visionnage et des écrans tactiles. Un passage au numérique pour valoriser les savoir-faire identitaires de la ville.

C'est un projet d'envergure pour la municipalité qui vient de valider l'avant-projet définitif. Celui-ci détaille le coût des travaux pour l'aménagement estimé à ce jour à 6 millions d'euros (subventionnés à hauteur de 75%). Ce cadre financier permet de lancer les appels d'offres et la consultation des entreprises afin de débiter ce chantier au premier semestre 2020.

🍃 Retrouvez le clip de présentation du projet sur www.agglo-tulle.fr, vie pratique, culture, musées de Tulle



COMME DES CHAMPIGNONS

Huit érables de Montpellier ont pris place au centre de la rue Jean-Jaurès avant les fêtes. Une végétalisation de la rue piétonne souhaitée par la municipalité et par les habitants du quartier. Une touche de vert dans la ville pour redonner aux gens l'envie de flâner dans cette rue commerçante.

Les petits nouveaux



MENAVERRE

Olivier Brossard reprend cette institution tulliste spécialisée dans la vente de vaisselles et d'ustensiles de cuisine pour les professionnels, les collectivités et les particuliers. Une caverne d'Alibaba où l'on trouve aussi de la vaisselle à usage unique recyclable et compostable.

31 av. Winston-Churchill

Tél : 05 55 20 09 77

Ouvert lundi 15h à 18h30,
mardi 9h à 13h et 15h à 18h30,
samedi 9h30 à 13h

mena-verre.jimdo.com



ALLIANCE ÉNERGIES

Entretien, dépannage, plomberie, **Vincent Lemièr** et **Jean-Luc Demargne** interviennent sur Tulle et ses environs. Pour compléter l'équipe, Isabelle Montagne s'occupe de l'accueil des clients et du planning des interventions.

11 bis av. Victor-Hugo

Tél : 05 44 41 08 98

Ouvert du lundi au vendredi
8h à 12h et 14h à 17h



CHAI LES CORRÉZIENS

Farcidures le mercredi et tête de veau le jeudi, **Vincent Gorce** compte bien séduire la clientèle avec ses formules le midi. Il mise aussi, avec son équipe, sur son bar (vins et bières) et des soirées afterwork pour se démarquer.

61 av. Victor-Hugo

Tél : 05 44 40 96 32

Ouvert lundi 8h à 14h30, mardi
au samedi 8h à 20h30 (soirée
privée sur réservation)



LE BALTO

Angelina Geninatti reprend la barre et poursuit l'activité de ce tabac situé à proximité de la rue piétonne. Confiseries, jeux, boissons à emporter les clients retrouvent leurs habitudes dans ce commerce de quartier.

36 rue Jean-Jaurès

Ouvert lundi au samedi 6h à
20h et le dimanche 8h30 à
20h



PÈRES NOËL À MOTO

Une fois de plus, la générosité des clients de King Jouet a permis de récolter 875 jouets pour les enfants hospitalisés à Tulle et dans le reste du département. Une opération organisée bénévolement par les motards corréziens pour la sixième année consécutive pour la plus grande joie des petits.



JULIEN D'ORCEL

Éric Cheminade et son équipe, Elodie Rabaix et Isabelle Marques proposent des bijoux tendance, pour tous les styles et tous les budgets. Service après-vente, gravure, assurance casse, la bijouterie chouchoute ses clients.

31 av. Victor-Hugo

Tél : 05 55 20 06 54

Ouvert mardi au vendredi 9h30 à 13h et 14h à 19h, samedi 9h à 13h et 14h à 18h



FITOUR

Voyages à l'étranger ou en France, l'agence de Tulle propose de nombreuses destinations avec notamment des départs en région (Brive, Limoges, Bordeaux). Embarquez avec Rémi Bastien, Mélanie Vacher et Tatiana Mazel.

45 av. Charles-De-Gaulle

Tél : 05 55 20 20 28

Ouvert mardi au vendredi 9h30 à 12h et 14h à 18h30, samedi fermeture à 17h

www.fitour-voyages.com



QUAND MADAME RÊVE

Catherine Fromentin et Amandine Salamone vous proposent le total look mesdames : vêtements, chaussures, accessoires, bijoux. Des vêtements tendances, pour toutes et à tous les prix car ici aucune faute de goût n'est permise !

75 av. Victor-Hugo

Ouvert du mardi au samedi 10h à 19h

quand-madame-reve.com
(possibilité d'achat en ligne)



GAÏA BEAUTÉ BIO

Soins du corps, épilation nature, maquillage, beauté des mains et des pieds, Aurélie Marais utilise uniquement des produits bios français pour bichonner ses clients. L'esthéticienne innove aussi avec des produits zéro déchet et des parfums à base d'alcool de germe de blé bio.

6 av. Charles-de-Gaulle

Ouvert lundi 14h à 18h, mardi, jeudi et vendredi 9h30 à 18h, samedi 9h à 12h30 et 15h à 18h

Sur rdv



LE BON GESTE

Dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets, les ambassadeurs du tri ont investi le marché de la cathédrale : démonstration de tri, compostage, lombricompostage et broyage étaient au programme. Une animation pour inciter le grand public à mieux consommer et à réduire ses déchets. (Photo Carole Massié)

LE BLOC-NOTES DES QUARTIERS

CONTE

Lecture du conte « le secret de l'univers » par Ludovic Souliman. Un voyage vers les pays chauds, le désert puis l'orient des Mille et une nuits. A partir de 7 ans, gratuit sur inscription 05 55 20 21 48

MERCREDI 15 JANVIER, à 15h30 à la médiathèque Éric-Rohmer

COLLINE DES FAGES

L'association organise sa traditionnelle assemblée de quartier pour établir le programme 2020 des différents ateliers et des nombreuses activités. Ouvert à tous

SAMEDI 18 JANVIER, à 18h à l'école Clément-Chausson

EXPOSITION

La galerie Corrèz'art expose les œuvres de l'artiste Sevilay Cakir. L'artiste utilise l'ébru, un art traditionnel turc du papier marbré. Entrée libre

JUSQU'AU 31 JANVIER, 4 rue Félix-Vidalin du mardi au samedi de 14h à 18h

SOLDES D'HIVER

Les commerçants tullistes font valser les étiquettes et cassent les prix. Certains d'entre eux seront ouverts le dimanche 12 janvier.

DU 8 JANVIER AU 4 FÉVRIER

N'hésitez pas à transmettre vos informations à TulleMag : communication@ville-tulle.fr



- Le projet immobilier est estimé à 582 400€ pour la société Polygone qui a bénéficié de subventions dont une exonération du foncier par la municipalité.

ALVERGE

Trois appartements neufs pour 2020

Les travaux de réhabilitation au 32 rue de l'Alverge se poursuivent grâce au dispositif Action Cœur de ville.

Ce chantier, très technique, qui a débuté en juin 2019, va permettre la création de trois logements type T3. La surface habitable est d'environ 250 m² répartis sur trois niveaux. Les appartements proposés à la location (de 78 à 84 m²) seront équipés d'un garage commun, de deux places de stationnement et d'une cave individuelle. La SA Polygone, maître d'ouvrage de l'opération, réalise donc une nouvelle construction pour combler cette dent creuse depuis la démolition il y a trois ans d'un immeuble dégradé. L'opération est complexe pour les entreprises car les travaux ont lieu entre deux bâtiments et dans une rue étroite. « Ce projet n'aurait pas été possible sans la subvention d'Action logement, souligne Frédéric Collardeau, chargé du suivi des travaux chez Polygone. Il y a plusieurs difficultés à prendre en compte comme l'approvisionnement des matériaux qui nécessite l'installation d'une grue dans la rue Georges-Duhamel et le bâtiment en lui-même qui demande aux entreprises de s'adapter ». Un challenge pour les artisans qui devraient achever cette réhabilitation en décembre 2020.



INTERVENTION D'URGENCE

L'entreprise Miane et Vinatier est intervenue à la demande de la mairie rue des Grillons sur un réseau d'eaux pluviales. Un chantier impressionnant, à cinq mètres de profondeur, pour réparer le réseau public qui s'est effondré chez un particulier.

RIEN NE SE PERD...

Collecte de sapins

La Ville et Tulle agglo mettent en place, jusqu'au 24 janvier, six points de collecte pour les sapins de Noël.

Alors, après les fêtes, ne jetez pas votre sapin de Noël à la poubelle ! Donnez-lui une seconde vie. Pour la première fois, cette année, les Tullistes pourront déposer leur sapin dans un point de collecte dédié. Attention, seuls les sapins verts, naturels et débarrassés de toutes décorations seront acceptés. Ils seront ensuite récupérés et broyés par le service des espaces verts qui utilisera ce broyat pour du paillage.

 Liste des points de collecte sur www.agglo-tulle.fr

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

Fermeture de l'antenne

L'office de tourisme déménage 4 place Gambetta. Il sera donc fermé à partir du 4 janvier et devrait rouvrir ses portes mi-février.

C'est un nouveau local pour l'antenne tulliste qui va bénéficier d'un emplacement de choix dans le centre ancien. Ce lieu passant, en plein cœur du quartier historique, devrait attirer davantage de touristes. L'accueil sera modernisé : exit la grande banque d'accueil, l'équipe d'expert en destination se tiendra à la disposition du public. Durant cette fermeture, il n'y aura pas d'accueil physique mais toutes les infos seront disponibles sur le site www.tulle-en-correze.com.

j'aime
mon
QUARTIER

CABARET DU TRECH 2020

TRECH'S ANATOMY

Le thème est donné : la santé ! Les Escunlous ont une nouvelle fois redoublé d'imagination pour cette 39^e édition du cabaret du Trech en direct d'un hôpital imaginaire.

Les cinq représentations auront lieu à la salle de l'Auzelou les 6 et 7 mars à 20h30, le 8 mars à 15h et les 13 et 14 mars à 20h30. Les billets peuvent être réservés en ligne sur communelibredutrech.fr (possibilités de réserver de 1 à 10 places et des packs soirée Trechoise). Cette année, les anciens présidents seront à l'honneur, entre parodies et chansons, pas de doute le public va adorer !

 16€, buvette sur place. Renseignements Galerie Trechoise 9 rue des Portes Chanac ou 05 19 07 23 42



SKATE CONTEST

Pour la deuxième année consécutive, l'association Coping a organisé une compétition de skateboard au gymnase Lovy. Une quarantaine de participants de 8 à 30 ans ont répondu présent pour ce challenge sportif. Des runs (parcours solo) particulièrement appréciés qui prouvent l'intérêt du public pour cette discipline sportive.

SPORT

LA TULLE-BRIVE NATURE FÊTE SES 10 ANS

La prochaine édition aura lieu le 5 avril prochain dans le sens Brive-Tulle et réserve de belles surprises aux participants.

Le 17 avril 2011, le top départ de cette course printanière était donné depuis la médiathèque de Tulle. A l'époque, les deux villes avaient réussi à organiser une compétition de qualité en proposant un trail de 33km, des randos de plus de 20 km et des parcours VTT et cyclo. Thierry Breuil, le parrain de l'épreuve, avait déjà hâte de chausser les baskets pour tester cette nouvelle course nature, alors plébiscitée par 2750 participants et qui a connu un succès grandissant. En 2019, les organisateurs espèrent dépasser les 3500 participants avec un ultra trail de 80 km, un trail de 5 km, un relais et des parcours renouvelés. Alors êtes-vous prêt à relever le défi ?

 www.tullebrivenature.com



CINÉMA

Hommage à Éric-Rohmer

La Ville souhaite commémorer le centième anniversaire de la naissance du cinéaste récompensé en 2001 par un Lion d'or.

Le travail du réalisateur, né Maurice Schérer le 21 mars 1920 à Tulle, sera honoré tout au long de l'année à travers de nombreux événements à Tulle et sur son territoire : projections, rencontres, conférences, expositions... avec un point d'orgue en septembre dans le cadre des Journées cinématographiques Etoiles-étoiles. Ce programme débutera lundi 13 janvier à 20h30 avec la projection de son premier film « Ma nuit chez Maud » au Vélo ciné. L'hommage sera ponctué par la venue d'invités de marque. L'occasion de partager les souvenirs de tournages avec un des cinéastes les plus secrets de la Nouvelle Vague et de redécouvrir ses films.

 Retrouvez le programme complet sur www.agglo-tulle.fr



PONT LACHAUD

L'entreprise a réalisé des dalles d'encorbellement en béton au niveau des deux extrémités de l'ouvrage d'art, en lieu et place des anciennes poutres de rives. Les travaux d'étanchéité sont en cours, avant la pose des gardes corps et des corniches. Des joints de chaussée seront posés et un nouveau revêtement viendra parfaire la réhabilitation. L'aménagement des abords débutera à la mi-janvier.

HISTOIRE DE NOS RUES

Rue Maxence Guéniffey

Au cœur du quartier du Pra Limouzi, la rue Maxence Guéniffey se situe dans la partie centrale du U formé par la rue du Capitaine Desvignes.

Marie Ernest Joseph Maxence Guéniffey, né le 13 janvier 1894 à Tulle, était le fils de Germain Guéniffey (1860-1934), professeur de musique qui dirigea la société philharmonique les Enfants de Tulle durant plus de cinquante ans et qui les conduisit brillamment au concours international de Paris en 1893. Sa mère, Marie Przytulska, originaire de Castres, était elle-même fille d'un pianiste réfugié polonais.

C'est dans ce cadre familial propice à l'épanouissement musical que Maxence Guéniffey a évolué. Élève au Lycée de Tulle, il perfectionne son éducation musicale à Paris par la pratique du violon, du piano, de l'orgue et de l'harmonie. A l'issue de ses études, il s'installe à Tulle pour se consacrer au professorat et à la composition avec laquelle il obtient la reconnaissance avec ses premières publications par la maison d'édition Gallet, dès 1921. « Dans l'île où vécut Robinson ! », « Le Moulin des Quatre Vents » et « Dans le vieux Jardin », comptent parmi ses compositions les plus célèbres. Fils et petit-fils d'organistes titulaires de l'orgue de la Cathédrale de Tulle, Maxence prend la succession d'Antoine, puis de Germain, aux commandes de l'orgue ABBEY, livré en 1839.

Malade, il décède à Tulle le 9 juin 1925, à l'âge de 31 ans. Celui que certains comparaient à Chopin pour ses origines polonaises et son décès prématuré, disposait d'un talent qui lui promettait un avenir glorieux.

Il est décidé lors du Conseil municipal du 3 novembre 1942, de dénommer une des voies de la Cité du Pra Limouzi « rue Guéniffey », en hommage au père et au fils musiciens, mais il faut finalement attendre la séance du 25 février 1972, pour qu'elle soit baptisée rue Maxence Guéniffey.



AM Tulle, Collections Pôle Musées, Fonds Andrieu-Lemaire, Maxence Guéniffey

CULTURE

HISTOIRE DE L'ART

L'association Fragments et la Cour des arts proposent un programme de conférences sur l'histoire de l'art au Centre Culturel et Sportif.

Cette année, les organisateurs ont laissé carte blanche aux intervenants et proposent ainsi neuf rencontres variées afin de convaincre de nouveaux amateurs d'art. L'idée est de parler d'un mouvement (le nu masculin dans l'art ou l'architecture à la Renaissance par exemple) ou d'un artiste en particulier comme Wilhem Hammershoi, grand maître de la peinture danoise ou bien Berthe Morisot, femme impressionniste. Des conférences vivantes et éclectiques qui ont lieu à la salle Amérique du CCS de 18h30 à 20h30.



Prochaine rencontre : vendredi 31 janvier le Radeau de la méduse par Marc Murat à 18h30, tarifs 7€ la séance.



MEURTRES EN CORRÈZE

L'avant-première du téléfilm tourné à Tulle en mars dernier a fait salle comble. Pour l'occasion, le producteur Jacques Salles et une partie de l'équipe et des acteurs avaient fait le déplacement. Mais qui a tué Manuel Marquis, l'artiste local, un soir de procession de la Lunade ? Réponse en 2020 lors la diffusion sur France 3...

COMMERCE

Anne et Antoine Molinié artisans hors cadre

Depuis cet été, le couple a repris la boutique d'encadrement au 47 quai Aristide-Briand. De véritables passionnés d'art qui s'approprient chaque objet afin de le sublimer.

Encadrement d'art, restauration de tableau, dorure, patine sur cadres, meubles ou objets, l'atelier de Grandouet offre un large panel de possibilités. Anne et Antoine Molinié, diplômés de l'école Boule (école supérieure d'art appliqués de la ville de Paris), ont posé leur valises à Tulle après avoir tenu pendant plus de 20 ans une boutique d'encadrement dans l'Essonne.

« Nous venons régulièrement en Corrèze, car Anne a des attaches familiales et nous connaissons cette boutique d'encadrement, explique Antoine Molinié. Nous avons saisi l'opportunité de l'acheter car nous voulions revenir au calme ». Peintures, dessins, photos, petits meubles

ou objets sont exposés dans leur boutique, pour que chacun puisse apprécier la multiplicité de leurs talents. De nombreux échantillons de baguettes et de passe partout sont aussi visibles pour satisfaire toute la clientèle. « L'école Boule délivre une formation pluridisciplinaire que nous avons enrichi avec nos différentes expériences professionnelles, confient les deux artisans qui ont également travaillé dans la décoration d'intérieur et la vente. Pour faire ce métier, il faut une certaine éducation artistique pour ne surtout pas dénaturer une œuvre ».

Cette connaissance parfaite des peintures, des styles, des matières leur permet toutes les audaces dans l'en-

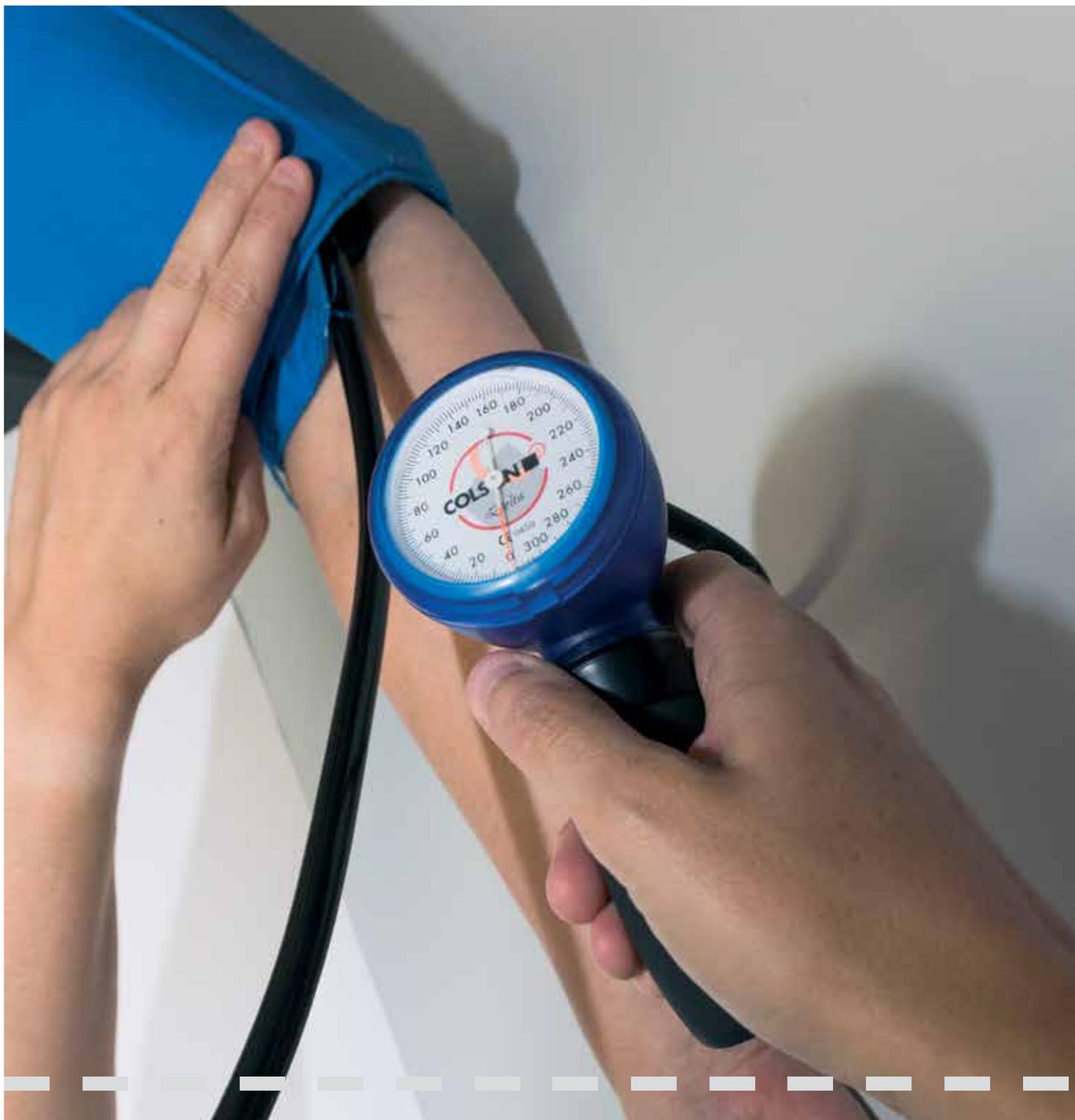
cadrement d'art ou la restauration d'objets. Pour eux, « l'original fait partie du quotidien ». Chacun dans son domaine, la restauration pour Antoine et l'encadrement pour Anne, il est primordial d'échanger avec le client, de respecter ses choix, sa sensibilité et de veiller à ce que l'œuvre soit mise en valeur. Cette relation de confiance se poursuit jusqu'à l'arrière de la boutique dans leur atelier, ouvert à la clientèle. La guilotine, l'assembleuse pneumatique, la lame de découpe et les petits outils en tout genre y sont entreposés. Ces artisans d'art, complices et passionnés, sauront répondre à toutes les demandes et à tous les budgets.

 Site : atelier-de-grandouet.com



HAUTE PRESSION

L'entreprise Viatech est intervenue dans le quartier de Souilhac et à proximité de la place Brigouleix pour redonner un coup d'éclat aux places, trottoirs et balustrades le long de la Corrèze. Au total 10 000 m² ont été traités lors de ce grand nettoyage pour un montant total de 17 000€.



CENTRE DE SANTÉ : PRIORITÉ AUX SOINS

Face à la pénurie de médecins généralistes, la Ville a décidé d'ouvrir un Centre de santé municipal rue Louisa-Paulin. L'émergence de cette nouvelle compétence municipale va permettre d'améliorer l'offre de soins sur le territoire tout en s'adaptant aux nouvelles aspirations des médecins généralistes.



PRIORITÉ AUX SOINS

● Jean-Louis Soulier, adjoint au maire, et Jean-Luc Capelli, directeur général adjoint des services, ont supervisé avec le pôle Bâtiment le suivi du chantier.

Le Centre municipal de santé va ouvrir ses portes au 7 rue Louisa-Paulin, dans l'ancien logement de fonction de l'école Joliot-Curie. Cette nouvelle structure médicale accueillera les patients à partir du 13 janvier 2020.

Les élus se sont prononcés en faveur de la mise en place de ce nouveau service lors du Conseil municipal du 2 juillet dernier. À Tulle, comme dans le reste du département, l'offre en médecine générale est devenue au fil des années un sujet majeur de préoccupation tant pour les habitants que pour leurs représentants. La municipalité a donc décidé d'agir afin de garantir un accès au droit à la santé pour tous sur son territoire.

« La désertification médicale a été amorcée il y a déjà une dizaine d'années, souligne Jean-Louis Soulier adjoint au maire en charge de la Santé. Les médecins qui sont partis à la retraite n'ont, pour la plupart, pas été remplacés. La création de la Maison Médicale pluridisciplinaire en 2017 par Tulle aggro a permis d'enrayer le

processus mais le fossé risque de se creuser, d'autres départs en retraite étant prévus en 2020. L'équilibre sera alors fragilisé ».

DES MUNICIPALITÉS DÉJÀ ENGAGÉES

Tulle fait partie des territoires dits « fragiles » sur les cartes de l'Agence Régionale de Santé. Comme en milieu rural, la désertification médicale touche désormais les villes. C'est en partant de ce constat qu'un groupe d'élus a décidé de se saisir de la question et d'apporter rapidement des réponses concrètes aux Tullistes. En effet, même si la compétence santé n'est pas du ressort des communes, la collectivité a décidé de pallier à cette pénurie pour ses administrés. Les élus ont pour cela rencontré différents professionnels de santé pour connaître leurs attentes et visité plusieurs structures comme le Centre municipal de santé de Bergerac. Cette visite cruciale a convaincu les élus tullistes de la viabilité de ce projet.

« Tulle est une ville centre et pour continuer à rester attractive et attirer

de nouvelles populations, elle a besoin d'avoir une offre de santé suffisante. La création du Centre de santé municipal vient en complément de l'offre déjà existante : médecins libéraux, maison de santé et Centre Hospitalier. Les médecins aujourd'hui ont de nouvelles aspirations personnelles et professionnelles, beaucoup veulent travailler en équipe et à proximité de spécialistes (CH, clinique...). Le fonctionnement du Centre municipal et le salariat ne sont plus un repoussoir », souligne l'adjoint au maire. Une fois le

place de ce nouveau service rattaché au « Pôle service à la population ». Ces praticiens expérimentés ont su démontrer leur intérêt pour ce projet. Un homme et deux femmes. Le médecin est un Tulliste « que l'on connaît bien, explique Jean-Louis Soulier. Il effectuait des remplacements dans le secteur. Il est le médecin référent du Centre. Les deux autres professionnels sont des femmes, une trentenaire qui vient de la Côte d'Azur et une quinquagénaire qui vient de Vendée ».

« Le centre répond à un vrai besoin de service public »

Bernard Combes

projet validé par l'ARS, qui approuve cette démarche et participe au financement, les travaux dans le local municipal ont pu démarrer tout comme la recherche de professionnels.

5 PERSONNES AU SERVICE DES USAGERS

Trois médecins ont donc été recrutés par la mairie ainsi que deux secrétaires médicales pour la mise en

Les trois généralistes exerceront à temps plein chacun dans leur cabinet (soit 35 heures/semaine) mais sur des plages horaires pouvant varier afin d'assurer la continuité du service. Le Centre de santé municipal sera ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h30 et le samedi de 8h30 à 12h30. Il pratiquera le tiers payant et à terme pourrait développer le tiers payant mutualiste.



Les locaux ont été entièrement réhabilités afin d'accueillir la patientèle dans les meilleures conditions.

LES CHIFFRES / CLES

1

AN DE TRAVAIL (ÉTUDES, ÉCRITURE DU PROJET, RECRUTEMENT ET TRAVAUX)

5

AGENTS (3 MÉDECINS ET 2 SECRÉTAIRES MÉDICALES)

430 000

EUROS BUDGET ESTIMATIF DE FONCTIONNEMENT LA PREMIÈRE ANNÉE

120 000

EUROS DE TRAVAUX RÉALISÉS AU 7 RUE LOUISA-PAULIN

1 745

TULLISTES SONT PRIVÉS DE MÉDECIN RÉFÉRENT

RENCONTRE AVEC LE MÉDECIN COORDONNATEUR

LAURENT BRINDEL

TULLE MAG : *Quel est le rôle du médecin coordonnateur au Centre municipal de santé ?*

J'ai avant tout un rôle de référent auprès de mes collègues, de la mairie et des différents interlocuteurs du secteur de la santé. Ensuite pour l'organisation du Centre municipal de santé, il s'agit d'un travail d'équipe. Les décisions seront partagées avec mes deux confrères notamment en ce qui concerne les horaires, les prises de rendez-vous, les protocoles de prise en charge et les actions de prévention tout en veillant à respecter le projet de santé présenté à l'Agence Régionale de Santé. Je suis également en charge de l'accueil des internes, j'ai pour cela suivi une formation spécifique afin d'être en mesure de les recevoir durant leur formation.

TULLE MAG : *Pourquoi avez-vous choisi d'intégrer cette structure municipale ?*

Depuis 2011, j'effectue des remplacements sur l'ensemble de la Corrèze. Ce choix m'a permis d'exercer dans plusieurs cabinets et d'organiser mon emploi du temps. Cependant, à 39 ans, j'aspire à plus de stabilité professionnelle, tout en préservant ma vie personnelle. Lors des remplacements, on fait en sorte de suivre les habitudes des médecins que l'on remplace même si ce ne sont pas forcément les nôtres. On s'adapte. L'installation dans un cabinet libéral signifie être son propre gestionnaire et donc gérer toute la partie administrative en plus des consultations. J'ai choisi d'exercer dans ce Centre de santé municipale car il me permet de me dégager de cette contrainte grâce à l'appui des services de la mairie. Je vais également intégrer une équipe de deux médecins, cela va me permettre de ne pas être isolé et de pouvoir assurer un roulement pour les permanences auprès des patients.

TULLE MAG : *Est-ce que pour vous ce type de structure est amené à se développer ?*

Oui car il y a un véritable besoin à la fois pour la population et pour les médecins. Aujourd'hui un médecin libéral veut exercer son métier mais aussi avoir une vie privée. Il y a de moins en moins d'installation de médecin seul dans nos campagnes. Ce type de structure gérée par les mairies correspond davantage à ce que recherchent les médecins grâce au soutien administratif, technique (local, entretien...) et à de bonnes rémunérations. Il s'agit d'un nouveau service public et de plus en plus de maires ont cette préoccupation pour leurs administrés.

« J'espère que l'arrivée de ces trois médecins généralistes va permettre la prise en charge des patients qui, comme moi, n'ont plus de médecin traitant, témoigne Irène Coelho. J'ai deux enfants et je pense d'abord à eux, surtout lorsqu'ils tombent malade. Mon fils de 12 ans n'a plus forcément envie d'être suivi par son pédiatre. Pour ma part, depuis le départ en retraite de mon docteur il y quatre ans, je n'ai plus de médecin référent. Pour moi, cette structure est indispensable car il n'y a plus de médecins qui veulent s'installer dans nos petites villes ».

Le Centre sera ouvert à tous les patients cependant seuls les Tullistes pourront le choisir comme « médecin référent » dans un premier temps. Une fois enregistrés, les patients pourront faire le choix de leur médecin.

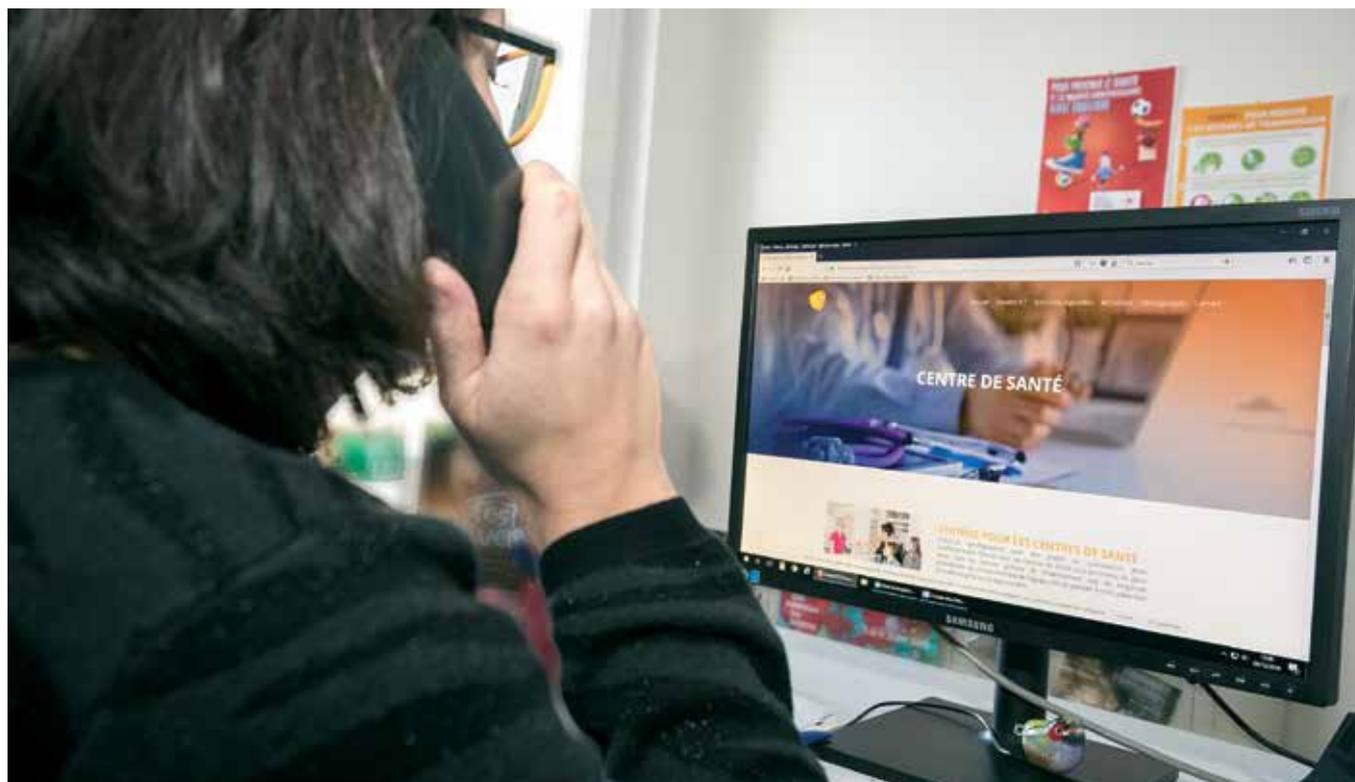
Ce dispositif permettra aux citoyens, dépourvus de médecin traitant, de bénéficier d'un meilleur remboursement par la Caisse Primaire de l'Assurance Maladie (70% du prix de la consultation contre 30% hors parcours de soins).

UNE NOUVELLE RÉGIE MUNICIPALE

Les locaux rue Louisa-Paulin, appartenant déjà à la mairie, ont été réhabilités pour un montant de 120 000€. Ils ont permis de créer trois bureaux, une salle d'attente, un secrétariat, un WC PMR et une salle de repos. Au-delà de la création de ces espaces, les entreprises ont également procédé à l'insonorisation les cloisons entre les bureaux, au remplacement de l'ensemble des volets, à l'installation de la climatisation et à l'isolation thermique du bâtiment.



● La Ville et la CPAM ont signé une convention afin de pratiquer le tiers-payant.



- Le Centre de santé sera équipé d'un système d'information labellisé ASIP santé qui permettra la gestion des patients, la facturation des soins et la télétransmission des actes, les agendas des médecins et la prise de rendez-vous en ligne.

La mairie a également équipé intégralement chaque cabinet afin que les médecins puissent se consacrer au corps de leur métier : l'examen.

Un budget annexe au budget principal de la Ville a également été mis en place. La première année, le budget de fonctionnement est estimé à 430 000€. Les médecins étant

salariés de la structure, c'est la collectivité qui encaissera le montant des consultations et les redevances de la CPAM. Les deux secrétaires médicales intègrent également les effectifs de la mairie. Elles assureront l'accueil, la prise de rendez-vous et l'encaissement des actes.

Cette nouvelle compétence muni-

cipale devrait permettre d'améliorer l'offre et l'accès aux soins sur le territoire, cependant, il est indispensable que de nouveaux médecins s'installent à Tulle et sur le territoire ! Il y a 10 ans, la Ville comptait 15 médecins pour 15 838 habitants ; aujourd'hui, ils ne sont plus que 10 pour 15 181 habitants.

LES INFOS EN PLUS

EN PRATIQUE

Le Centre municipal de santé accueillera ses premiers patients à partir du 13 janvier 2020, au 7 rue Louisa-Paulin. Vous pourrez dès le 10 janvier prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

Les consultations se feront uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h30, le samedi de 8h30 à 12h30. Pour connaître les disponibilités des médecins, les secrétaires se tiennent à la disposition du public au 05 55 20 51 70 ou par mail : centre.sante@ville-tulle.fr

Pour stationner à proximité : place Abbé Tournet, rue Maurice-Caquot, rue Pauphile, CCS, ancienne voie du POC.



SOUPE PARTY



Les amis de la Barrière n'ont pas ménagé leurs efforts pour leur grand ménage d'automne du jardin participatif rue de la Barrière. Le partage de la soupe à l'issue des travaux a été apprécié par tous les participants.



BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE



Durant les fêtes, quatre boutiques artisanales éphémères ont ouvert leurs portes en ville. Bijoux, savons, bougies, chapeaux, bols tibétains, céramique, etc. de nombreuses idées cadeaux étaient proposées par des artisans locaux.

QUAND LES *Tullistes*



TÉLÉTHON 2019



L'association Pax Romana a forgé de petits outils de la période impériale lors de cette édition. Une animation originale lors cette journée pour laquelle de nombreux bénévoles s'étaient une nouvelle fois mobilisés.



LIONS CLUB TUTELLA



De nombreuses animations ont rythmé la 21^e édition du marché de Noël salle Latreille. Un marché solidaire dont les bénéfices serviront à financer les vacances d'enfants issus de milieux défavorisés.

ils l'ont fait!



10^{ÈME} ÉDITION



Le traditionnel marché de Noël de l'association de quartier de Virevialle a attiré les foules. Une vingtaine d'exposants étaient présents pour animer ce rendez-vous de quartier, festif et convivial.



CLASSE DE MER



Les élèves de la Croix de Bar ont vendu des pâtisseries et des objets décoratifs sur les marchés. Cette initiative leur a permis de récolter de l'argent pour participer au financement de leur séjour à la Martière d'Oléron en juin.

FONT VIBRER LEUR *ville*



PHOTO DE FAMILLE



Le Cercle des Boxeurs Tullistes et le Savate Boxing Tulliste se sont rassemblés dans les locaux du club pour montrer la force et l'énergie des équipes toutes catégories confondues. On lève le gant !



BON POINT !



Les CE1/CE2 de Joliot-Curie ont régalé les passants avec leurs pâtisseries maison au marché de la gare. Ils ont vendu 80 sachets de gâteaux et récolter pas moins de 160€. Une belle somme pour financer l'agrément de leur coin lecture.

Les rendez-vous

JEUDI 9 JANVIER

LUNDI 13 JANVIER

27 DÉCEMBRE AU 24 JANVIER

MARDI 14 JANVIER

16 JANVIER AU 22 FÉVRIER

21 JANVIER AU 1 FÉVRIER

MARDI 28 JANVIER

JEUDI 30 JANVIER

VENDREDI 31 JANVIER

1 ET 2 FÉVRIER

VENDREDI 7 FÉVRIER

SAMEDI 8 FÉVRIER

MERCREDI 12 FÉVRIER

SAMEDI 15 FÉVRIER

YVES DUTEIL

20h30, salle de l'Auzelou pour redécouvrir l'artiste populaire. **37,50€**

HOMMAGE À ÉRIC-ROHMER

20h30, cinéma Véo projection du film « Ma nuit chez Maud » dans le cadre du programme du centième anniversaire du célèbre cinéaste.

COLLECTE DE SAPINS

Liste des points de collecte sur www.agglo-tulle.fr

DON DU SANG

8h à 13h30, salle UP/Marie-Laurent

RECENSEMENT 2020

www.agglo-tulle.fr

FESTIVAL DU BLEU EN HIVER

Festival de jazz à Tulle, Brive, Périgueux et Boulazac
dubleuenhiver.fr

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS *

A partir de 18h30, salle de réception mairie (accès par le parc)
www.agglo-tulle.fr

CONSEIL MUNICIPAL

A 18h salle du conseil, Hôtel de ville. **OUVERT À TOUS**
www.agglo-tulle.fr

RENCONTRES D'HISTOIRE DE L'ART

18h30 à 20h30, Centre culturel et sportif sur l'œuvre le Radeau de la Méduse. **7€**
www.lacourdesarts.org

BOURSE AUX OISEAUX *

14h à 18h samedi 1er février, 9h à 12h et 14h à 18h dimanche 2 février, salle de l'Auzelou av. du lieutenant-colonel Faro. **1€ (GRATUIT POUR LES -12 ANS)**

ELODIE POUX

20h30, salle de l'Auzelou pour découvrir son one women show et son humour grinçant. **36€**

CONFÉRENCE *

14h30, salle Marie-Laurent pour découvrir les coulisses de la gen-darmerie scientifique. **GRATUIT**

PORTES OUVERTES IFSI-IFSAS

14h à 18h, institut de formation en soins infirmiers et d'aides-soignants, 3 place Maschat
www.ifs-i-tulle.fr

DU SON PLEIN LES BOTTES *

19h, salle de l'Auzelou organisé par les Jeunes Agriculteurs de la Corrèze. **20€**

NOUVEAUX ARRIVANTS

MARDI 28 JANVIER



Vous venez d'emménager à Tulle et vous ne connaissez pas encore la ville et ses services ? Les élus tullistes vous accueilleront officiellement au cours d'une cérémonie chaleureuse et conviviale dans la salle de réception de la mairie.

A 18h30, mairie 10 rue Félix-Vidalin salle de réception, accès par le parc

BOURSE AUX OISEAUX

1^{ER} ET 2 FÉVRIER



Le Canari club Tulle Naves organise sa traditionnelle bourse aux oiseaux à la salle de l'Auzelou. Une trentaine d'éleveurs seront présents pour participer à cet événement. Les passionnés et les novices pourront ainsi découvrir une multitude d'oiseaux.

14h à 18h samedi 1er février, 9h à 12h et 14h à 18h dimanche 2 février, salle de l'Auzelou avenue du lieutenant-colonel Faro. 1€ (gratuit pour les -12 ans)

CONFÉRENCE

SAMEDI 8 FÉVRIER



L'association Tulle Accueille et l'AMOPA Corrèze proposent une conférence sur les coulisses de la Gendarmerie Scientifique animée par le lieutenant-colonel Gregory Briche. L'occasion de découvrir le travail des « experts » de la gendarmerie nationale et plus particulièrement l'IRCGN (Pontoise).

14h30, salle de l'UP /Marie-Laurent. Gratuit

DU SON PLEIN LES BOTTES

SAMEDI 15 FÉVRIER



Les Jeunes Agriculteurs de la Corrèze organisent une nouvelle édition avec comme invités cette année : Soldat Louis, les Humeurs Cérébrales et Chapitre V. Buvette et restauration sur place.

A partir de 19h, salle de l'Auzelou av. lieutenant-colonel Faro. 20€

MAJORITÉ MUNICIPALE

A l'approche des élections municipales 2020,
les élus de la majorité ont choisi d'interrompre leur tribune.

OPPOSITION MUNICIPALE

En ce début janvier, les élus de l'Opposition vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année à venir.

REMERCIEMENTS

Cela fera bientôt six années que j'écris dans ces colonnes le mot de l'Opposition. Ces articles ont toujours été le fruit du travail de réflexion de mes colistiers, de nos engagements et des dialogues répétés avec les Tullistes. Mars prochain marquera la fin d'un cycle électoral. Je voudrais remercier tous ceux qui ont participé à cette aventure citoyenne débutée au mois de mars 2014. Je souhaite rendre hommage aux hommes et aux femmes membres qui étaient investis sur cette liste électorale animée d'un esprit de concorde sans oublier les membres de Tullévolution pour leur soutien sans faille.

LA DÉMOCRATIE EN PARTAGE

Il fallait être courageux pour se présenter devant les urnes quand le précédent candidat Christian Pradayrol avait obtenu en 2008 le score le plus désastreux de l'après-guerre. Il fallait être téméraire pour affronter le dauphin du Président de la République soutenu par tout l'appareil médiatique. Vous avez montré votre vaillance et votre engagement démocratique dans cette adversité. A vos côtés, durant ce mandat 2014-2020, nous avons forgé ces certitudes : la paupérisation et le déclin de notre ville ne sont pas inexorables. Après trois mandatures successives, la Majorité sortante laisse une collectivité particulièrement affaiblie et totalement transformée dans son corps social.

LA FIN DE L'INNOCENCE

En fin de mandat, la naissance d'une police municipale vient consacrer l'aveu d'échec d'un projet politique marqué par l'angélisme. Les Tullistes connaissent une insécurité grandissante. L'intensité des événements survenus cet été en est l'illustration éloquent. Cette police municipale dont nous demandons la création depuis plus de deux ans a été acceptée du bout des lèvres par pur réflexe électoral avant les échéances de mars.

LA GÉNÉRATION SPONTANÉE

La victoire inédite de Macron aux Présidentielles a suscité des vocations. Des candidatures spontanées voudraient éclore avec pour seul projet municipal : éliminer le Maire sortant. Le complexe macronien ne peut suffire à construire une gouvernance. Mais quand on souffre d'une méconnaissance de notre ville, on s'attaque directement à la personne. Ces opportunistes doivent être avertis que ce ne sont pas le sénateur de Chamberet ou le président briviste de Corrèze demain qui piloteront en sous-main la vie de notre cité à travers des candidats assujettis. Les Tullistes ne l'accepteront jamais.



RAPHAËL CHAUMEIL
Elu de l'opposition tulliste

Le saviez-vous ?

Vous organisez un événement ? Une manifestation ? Des conférences ? Faites-le savoir grâce au panneau lumineux situé place Martial-Brigouleix (réservé aux manifestations ayant lieu à Tulle et à caractère non commercial) et à l'agenda du site internet ville/agglo.

communication@ville-tulle.fr
ou 05 55 21 77 02



La mairie au quotidien

HORAIRE D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

- Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR :
www.agglo-tulle.fr
ville de tulle - officiel

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA PLATEFORME D'ACCUEIL

- Du lundi, mardi, jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le mercredi de 8h30 à 19h sans interruption
- Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Médiateur urbain

Vous rencontrez un problème de voisinage ? Didier Peuch, médiateur urbain est à votre disposition.

Ni avocat, ni juge, son rôle est de proposer des solutions et des compromis qui pourront apaiser et résoudre vos conflits.

didier.peuch@ville-tulle.fr
ou 05 55 21 73 16

TULLE pratique



Un rendez-vous avec les élus ?

Vous souhaitez rencontrer un élu pour évoquer votre situation personnelle ? N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du secrétariat des élus :

secretariat.maire.elus@ville-tulle.fr
ou 05 55 21 73 93 ou 05 55 21 73 76

Mes poubelles

COLLECTE DES SACS JAUNES

Si votre quartier est équipé d'un conteneur de couleur jaune, vous devez désormais y déposer vos déchets. Dans le cas contraire, le porte-à-porte continue.

DÉCHETTERIE DE MULATET

Gratuite pour les particuliers.

Ouverte du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermée le jeudi.

www.agglo-tulle.fr

Démarches en ligne

Acte de naissance, carte d'identité, passeport, livret de famille... de nombreux formulaires sont accessibles gratuitement sur le site de la ville. Aucun paiement n'est demandé pour ce type de demande, en cas de doute contacter le service Population :

etat.civil@ville-tulle.fr
ou 05 55 21 73 00

TULLE mag

n° 145 - Janvier 2020

Directeurs de la publication

Bernard Combes, maire et Émilie Boucheteil, conseillère municipale

Rédaction : Sophie Carlat et Flavie Favarcq

Photographies : Frank Barrat-Arnal

Mise en page : Mathieu Morel

Création de la maquette

Concordance.s/Michel Delon (Tulle)

Impression : Maugein imprimeurs sur du papier issu de forêts durablement gérées

ISSN : 2139-2226 • Tirage : 11 000 exemplaires

Dépôt légal : janvier 2020

Du Bleu En Hiver

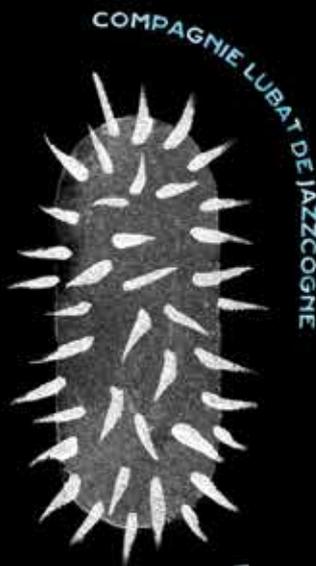
Festival jazz(s)

21 janv. > 1^{er} fév. 2020

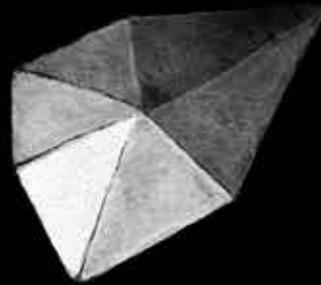
Tulle Brive
Boulazac Périgueux



ANDREAS SCHAEERER QUARTET



COMPAGNIE LUBAT DE JAZZCOGNE



PULCINELLA



JÉRÉMIE TERNOY TRIO



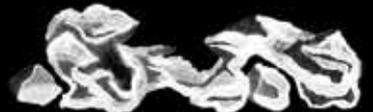
LAURENT DEMORS TRIO



LE GRAND ORCHESTRE DU TRICOT



IMPERIAL ORPHEON



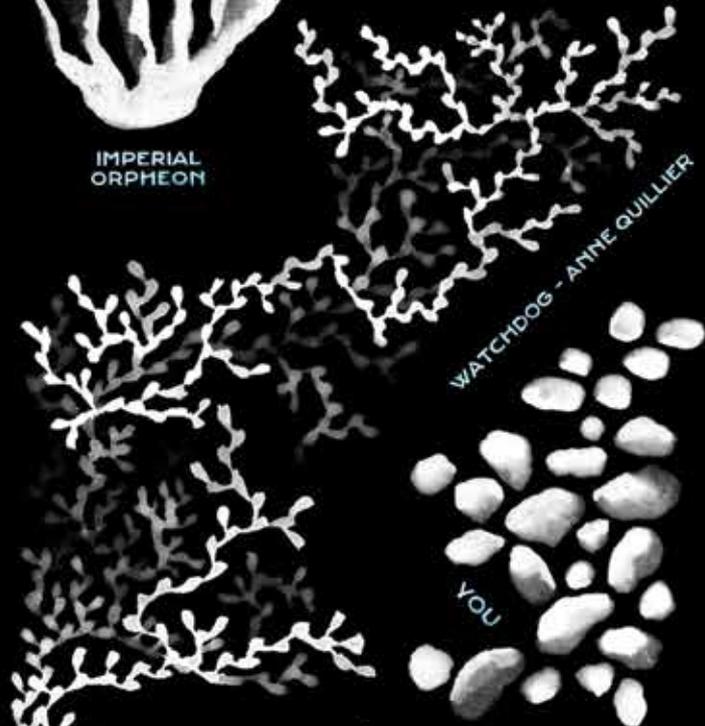
VINCENT PEIRANI QUINTET



ARTDEKO



LEILA MARTIAL - BAA BOX



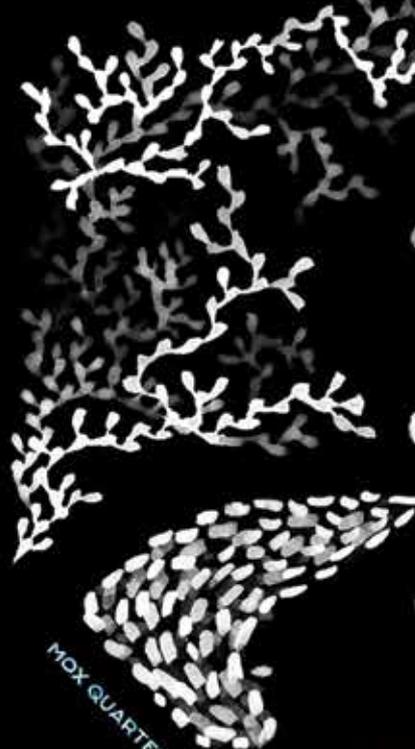
WATCHDOG - ANNE QUILLIER



SYLVAINE HELARY
GLOWING LIFE



NOSAX NOCLAR



MDX QUARTET



YOU



NOTILUS

dubleuenhiver.fr